

■ **Apis Sécurité SA**, précédemment à Carouge (GE). Statuts primitifs du 21 mars 1979 modifiés en dernier lieu le 18 janvier 2002. Nouvelle graphie de la raison sociale: **APIS SECURITE SA**. Siège transféré à Vufflens-le-Château. Nouveau but: mise à disposition de gardes du corps; conseils en matière de sécurité sur le plan industriel, commercial et privé, notamment sous forme de protection par systèmes d'alarmes électroniques; organisation de la sécurité lors de conférences, présentations, cocktails, réceptions; protection de personnes lors de voyages; activités d'investigation. Les 50 actions nominatives de CHF 1'000, entièrement libérées et formant l'entier du capital-actions, sont converties en 50 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Alain Vogel et Florent Vogel ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. L'administrateur Jaques Tzaut, de Bottens, à Vufflens-le-Château, n'est plus secrétaire; il reste administrateur et signe désormais individuellement. Réviseur: Fibexa S.A., société fiduciaire, à Lausanne.

Journal no 1740 du 11.02.2002
(00345956 / CH-660.0.135.979-9)